

L'actu du jour

C'est quoi, l' « affaire » Bettencourt ?

La première partie du procès « Bettencourt » s'est ouverte le 26 janvier et doit durer cinq semaines. Au centre, Liliane Bettencourt, une milliardaire française âgée de 92 ans.



Liliane Bettencourt, la riche héritière de l'entreprise L'Oréal. © Fred Dufour / AFP

Qui est Liliane Bettencourt ?

Liliane Bettencourt est la fille d'un **grand homme d'affaires**, Eugène Schueller. Il est devenu très riche en créant **L'Oréal**, une grande entreprise de **produits cosmétiques**. À la mort de son père, Liliane hérite de la société, qui est devenue très importante avec les années. Aujourd'hui, elle est la **deuxième femme** la plus riche du monde.

Quand l'« affaire » s'est-elle déclenchée ?

En 2007, les proches de Liliane Bettencourt sont **de plus en plus inquiets**. La milliardaire vieillit et commence à perdre la mémoire. Ils craignent qu'elle ne soit **plus capable de gérer** l'argent qu'elle possède. Un homme en particulier, **François-Marie Banier**, préoccupe l'entourage de Liliane Bettencourt. Ce photographe, amateur d'art, est devenu **l'ami intime** de la milliardaire et elle lui fait **de nombreux cadeaux** très coûteux. Elle l'inscrit même sur son testament. Sa fille décide alors de **porter plainte** contre le photographe pour **abus de faiblesse**.

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que Liliane Bettencourt, l'une des personnes les plus riches du monde, se retrouve, à 92 ans, au centre d'une affaire où elle pourrait être la victime. Vieillie et diminuée, elle a fait des cadeaux de très grande valeur à plusieurs personnes. La justice les soupçonne d'avoir profité de son état.

Qu'est-ce que c'est, l'abus de faiblesse ?

Dans le vocabulaire de la **justice**, cela signifie qu'une personne ou un groupe de personnes **profite de l'état de faiblesse** d'une autre personne pour lui faire faire des choses **qu'elle n'a pas la capacité** de juger bonnes ou mauvaises.

Dans le cas de l'« affaire » Bettencourt, François-Marie Banier et d'autres personnes sont **souçonnées d'avoir tiré profit** de la fragilité de la milliardaire âgée.

Pourquoi parle-t-on d' « affaire » Bettencourt ?

On parle d'une « affaire » parce que celle-ci est **compliquée** et qu'elle concerne **plusieurs personnes**. Par exemple, certains membres du **personnel de Liliane Bettencourt**, comme son infirmier ou son gestionnaire de fortune, mais aussi certaines **personnalités politiques** et des journalistes.

L'affaire **commence par la plainte** de la fille de Liliane Bettencourt contre François-Marie Banier. Puis elle prend **vraiment de l'importance** quand le majordome de la vieille dame place discrètement **un enregistreur** dans le bureau de sa patronne. Il découvre qu'elle **oublie par exemple qu'elle a légué** par testament l'île qu'elle possède aux Seychelles, ou qu'elle **oublie des ordres** qu'elle a donnés la veille. Des **journalistes** récupèrent ces enregistrements et les publient. Ce que la justice leur reproche.

Et maintenant ?

Le procès pour « abus de faiblesse » a commencé **le 26 janvier** et va durer cinq semaines. Une **dizaine de personnes** qui ont reçu des cadeaux ou de l'argent de la part de la milliardaire vont être entendues. François-Marie Banier a déjà **témoigné** et il **se défend des accusations** portées contre lui. Selon lui, il ne pouvait tout simplement **pas refuser les cadeaux** de la milliardaire, sinon elle se serait **mise en colère**. La justice décidera si, dans le cas du photographe comme dans celui des autres personnes, Liliane Bettencourt était **bien consciente** des dons qu'elle faisait ou s'il s'agit bien d'**abus de faiblesse**.

Cette année, **trois autres procès** auront lieu dans le cadre de cette « affaire » Bettencourt.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)